

VILLE  
DE  
SAINTE-FOY-LÈS-LYON

-----  
Secrétariat Général

-----  
BI/NC

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, Mme Véronique SARSELLI, M. Thibaut ASTIER étant secrétaire, a, lors de la séance du 30 mars 2017,

**DONNÉ ACTE** à Mme le Maire, à l'unanimité, des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir accordée le 24 avril 2014.

### 1 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE (ALE) – DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE » ÉDITION 2016-2017

**APPROUVÉ**, à la majorité (1 abstention : M. COATIVY), le projet de convention de partenariat 2017 entre la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon et l'ALE dans le cadre du défi « Familles à énergie Positive » édition 2016-2017, **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer la convention avec l'ALE et **AUTORISÉ** le versement à l'ALE de 1500 euros à la clôture du défi.

### 2 – PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE 2017-2030 – AVIS DE LA COMMUNE

**ÉMIS**, à la majorité, un avis défavorable :

- 25 voix contre : élus groupe majoritaire et 1 voix contre : Y. LATHUILLIÈRE,
- 4 abstentions : M. COSSON, A. VALENTINO, pouvoir à A. VALENTINO pour I. PIOT, M. COATIVY.
- 5 voix pour : C. ISAAC-SIBILLE, A. ELEFATHERATOS, P. PONTVIANNE, pouvoir à P. PONTVIANNE pour F. CAMINALE et pouvoir à A. ELEFATHERATOS pour H. TULOUP, concernant le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise 2017-2030.

### 3 – ABONDEMENT DU FONDS INTERCOMMUNAL DE CONCOURS VOIRIE – FIC 2017

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, le projet de convention relative au versement d'un fonds de concours à la Métropole de Lyon pour les travaux d'aménagement et de sécurisation engagés en 2016 sur le secteur Croix-Pivort et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer la convention avec la Métropole.

### 4 – PROJET NATURE – CONVENTION AGUPE

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, le principe de l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'AGUPE et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer la convention avec cette association.

### 5 – PROJET NATURE – AVENANT CONVENTION PARTENARIAT – ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

**APPROUVÉ**, à la majorité (1 voix contre : M. COATIVY), le principe de l'attribution d'une subvention de 850 € à NATURAMA, de 1 000 € à la FRAPNA, de 750 € à ARTHROPOLOGIA et de 250 € à la LPO et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer les avenants avec chacune des associations.

## **6 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**APPROUVÉ**, à la majorité (1 voix contre : M. COATIVY), l'ensemble des subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2017 (les conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote en ce qui concerne les associations pour lesquelles ils pourraient être considérés comme intéressés, au sens de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales).

## **7 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL**

**APPROUVÉ**, à la majorité (4 voix contre : M. COSSON, A. VALENTINO, pouvoir à A. VALENTINO pour I. PIOT, M. COATIVY), le compte administratif 2016 (Mme le Maire ne prenant pas part au vote).

## **8 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - LOTISSEMENT**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, le compte administratif 2016 - lotissement (Mme le Maire ne prenant pas part au vote).

## **9 – COMPTES DE GESTION 2016**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, les comptes de gestion 2016 du Receveur Municipal.

## **10 – AFFECTATION DU RÉSULTAT – BUDGET PRINCIPAL**

**ACCEPTÉ**, à la majorité, (4 abstentions : M. COSSON, A. VALENTINO, pouvoir à A. VALENTINO pour I. PIOT, M. COATIVY), l'affectation du résultat de l'exercice 2016.

## **11 – AFFECTATION DU RÉSULTAT - LOTISSEMENT**

**ACCEPTÉ**, à l'unanimité, l'affectation du résultat - lotissement de l'exercice 2016.

## **12 – DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLE**

**APPROUVÉ**, à la majorité, (4 abstentions : M. COSSON, A. VALENTINO, pouvoir à A. VALENTINO pour I. PIOT, M. COATIVY), les décisions modificatives des sections de fonctionnement et d'investissement.

## **13 - DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1 – LOTISSEMENT**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, les décisions modificatives des sections de fonctionnement et d'investissement (lotissement).

## **14 – VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES LOCALES 2017**

**APPROUVÉ**, à la majorité, (4 voix contre : M. COSSON, A. VALENTINO, pouvoir à A. VALENTINO pour I. PIOT, M. COATIVY), les taux tels qu'ils figurent ci-dessous :

	<b>Taux 2017 proposés</b>	<b>Bases nettes prévisionnelles BP 2017</b>	<b>Produit prévisionnel BP 2017</b>
Taxe d'habitation	19,92%	40 372 862 €	8 042 274 €
Taxe sur les propriétés bâties	18,49%	31 041 534 €	5 739 580 €
Taxe sur les propriétés non bâties	32,48%	145 370 €	47 216 €
<b>TOTAL</b>		<b>71 559 766 €</b>	<b>13 829 070 €</b>

## **15 – BUDGÉTISATION PARTIELLE DE LA CONTRIBUTION 2017 AU SAGYRC**

**APPROUVÉ**, à la majorité (7 voix contre : M. COATIVY, P. PONTVIANNE, C. ISAAC-SIBILLE, Y. LATUILLIÈRE, A. ELEFThERATOS, pouvoir à P. PONTVIANNE pour F. CAMINALE, pouvoir à A. ELEFThERATOS pour H. TULOUP), le montant de la participation budgétaire communale à 140 007,00 €.

## **16 – PRISE EN CHARGE DE L'INDEMNISATION D'UN SINISTRE RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE LA VILLE**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, la prise en charge par la Ville de la demande d'indemnisation et **AUTORISÉ** Madame le Maire à procéder au règlement et à la clôture du dossier.

## **17 – MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE - IEMP**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, la modification du régime indemnitaire de la filière administrative IEMP (Indemnités Exercice Mission Préfecture).

## **18 – INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS LOCAUX – MISE À JOUR**

**ACCEPTÉ**, à l'unanimité, d'allouer, à compter du 1er janvier 2017, les indemnités de fonction telles que définies dans les délibérations des 24 avril 2014 et 31 mars 2016 par référence à l'indice brut 1022, **PRIS ACTE** que cet indice brut sera porté à 1027 au 1er janvier 2018 et **RAPPELÉ** que ces indemnités de fonction évoluent en fonction de la valeur du point indiciaire de la Fonction Publique.

## **19 – TAUX DES PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE 2017**

**ACCEPTÉ**, à l'unanimité, les taux des prestations sociales au titre de l'année 2017, aux agents de la commune pouvant y prétendre.

## **20 – ACTUALISATION DES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE DANS LE CADRE DU PPCR**

**ACCEPTÉ**, à l'unanimité, de définir les taux d'avancement de grade pour les filières et cadres d'emplois PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations).

## **21 – AVENANT MARCHÉ COFELY – AUTORISATION DONNÉE À MME LE MAIRE**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, le projet de modification du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux et **AUTORISÉ** madame le Maire à formaliser ces modifications par avenant avec le titulaire du marché ENGIE (COFELY).

## **22 – AUTORISATION DE TRAVAUX CIMETIÈRE**

**AUTORISÉ**, à la majorité (1 abstention : M. COATIVY), Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à intervenir dans le cadre de l'opération décrite ci-dessus ainsi que toute décision concernant leurs éventuels avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, **AUTORISÉ** Madame le Maire à solliciter toute autorisation administrative requise, le cas échéant toute demande de subvention nécessaire ainsi que tous documents concourant à leur mise en place juridique et **AUTORISÉ** Madame le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires ainsi que les autorisations de travaux éventuelles.

## **23 – AUTORISATION DE TRAVAUX CRÈCHE DE CUZIEU**

**AUTORISÉ**, à la majorité (1 abstention : M. COATIVY), Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à intervenir dans le cadre de l'opération décrite ci-dessus ainsi que toute décision concernant leurs éventuels avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, **AUTORISÉ** Madame le Maire à solliciter toute autorisation administrative requise, le cas échéant toute demande de subvention nécessaire ainsi que tous documents concourant à leur mise en place juridique et **AUTORISÉ** Madame le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires ainsi que les autorisations de travaux éventuelles.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- P. PONTVIANNE s'exprime sur le service public de la Poste, eu égard à la fermeture temporaire de la Poste boulevard Baron du Marais, pour travaux.

- C. ISAAC-SIBILLE félicite la municipalité d'avoir programmé Enki BILAL, ce qui contribue à la notoriété et au rayonnement de la commune en matière culturelle.

- En réponse à M. COSSON qui intervient suite à l'accident devant l'école Chantegrillet le 24 mars, C. MOUSSA explique d'une part, le fonctionnement du Pédibus, d'autre part, rappelle les aménagements de voirie réalisés. Elle ajoute qu'aux fins de pédagogie et de sensibilisation, une intensification de la verbalisation sera opérée. Elle précise par ailleurs que la réflexion est constante sur la pertinence de la présence des forces de sécurité devant les écoles et qu'à l'aune des travaux à intervenir sur le quartier (école, voirie) le plan de circulation sera entièrement revu.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 23H38.

Sainte-Foy-lès-Lyon,  
le 7 avril 2017

Le Maire,

Véronique SARSELLI

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 23 mai 2017 à 19H00, salle du conseil municipal, Le Méridien.